

« 80 % de grévistes à l'EREA de Bourg en Bresse »

Communiqué du 8/02/2016

Une note de service ministérielle du 14 octobre 2015 demande aux recteurs et IA-DASEN de confier les fonctions d'EEL (enseignants éducateurs en internat) à des Assistants d'Education précaires notamment pour le service de nuit et exceptionnellement à des PE fonctionnaires d'Etat.

Depuis, les suppressions de postes dans les EREA ont été annoncées (14 à Toulouse, 24 à Bordeaux, 20 à Lyon...). A terme, la circulaire pourrait impacter 1000 postes. C'est l'existence même des internats éducatifs et plus largement des EREA qui est en jeu.

Cela fait plus de 5 semaines que les enseignants éducateurs à l'internat éducatif de l'EREA de Bourg en Bresse sont dans un mouvement de grève pour le maintien de tous leurs postes et de toutes leurs missions. Il y a grève aussi à Pamiers, Villefranche de Rouergue et Muret

L'annulation de la suppression des 6 postes supprimés à Bourg en Bresse est une mesure urgente à prendre sans délai tout comme le retrait de la note du 14.10.2015.

Ce jeudi 4 février 2016, 95 % de grévistes à Bourg en Bresse toutes catégories de personnels confondus (enseignants éducateurs, enseignants en classe, PLP, CPE, Infirmier scolaire...) pour le maintien des 6 postes d'enseignants éducateurs supprimés à la rentrée 2016.

Pas de réponse de la DSDEN de l'Ain lors de l'audience des personnels unis accompagnés avec leurs sections syndicales FO, CGT et FSU.

Dans ces conditions la rentrée 2016 est impossible à l'EREA de Bourg en Bresse comme dans bon nombre d'EREA.

Les personnels décident d'informer tous les EREA de France et tous les personnels de l'Education Nationale de l'Ain.

La menace sur les 6 postes à l'EREA de Bourg en Bresse c'est une menace contre tous les postes, contre tous les EREA.

Dans de nombreux CTA, CTsD et CDEN des avis à l'initiative de la FNEC FP FO ont été adoptés demandant le maintien de tous les postes et le retrait de la note de service de la DGRH.

Le ministère ne répond pas.

Le « dialogue social » s'arrête dès que les personnels et leurs organisations syndicales expriment une revendication.

Faire annuler la note de service de la DGRH et obtenir le maintien de tous les postes dans les EREA c'est remettre en cause toute la politique de rigueur appliquée à l'EN, c'est défendre les services publics.

La FNEC FP-FO prend toutes les dispositions et initiatives pour l'action commune sur ces revendications.

Montreuil le lundi 8 février 2016